

Augmenter les légumineuses et faire de l'enrubannage Situation initiale (2018)



2 UMO



240 chèvres à la traite



Livreur en AB

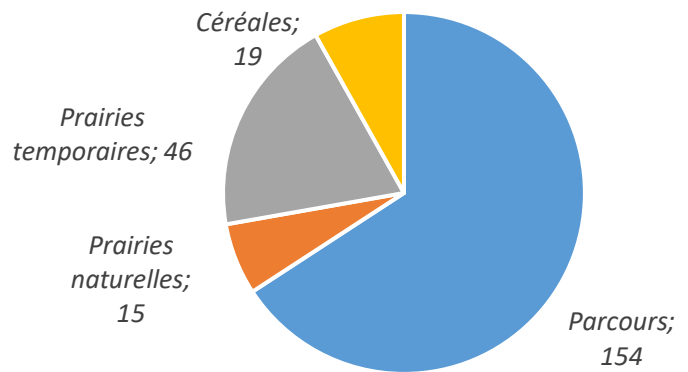


Département de la Lozère

Altitude : 1200 m



234 hectares de SAU répartis
comme suit (en ha) :



Système alimentaire principal du troupeau : Foin & Pâturage

Objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Suivi des prairies multi-espèces
- ❖ Gestion de la fertilisation
- ❖ Gestion du pâturage des chèvres

Projets à suivre :

- ❖ Suivi sur les prairies multi-espèces : suivi floristique et suivi de la valeur fourragère des prairies multi-espèces selon leur âge (analyses à 1 an, 2 ans, 3 ans et analyses des regains) ;
- ❖ Gestion de la fertilisation des prairies multi-espèces : réalisation d'analyses sur les fumiers en sortie de chèvrerie ou après stockage pour évaluer les pertes en éléments fertilisants ; optimisation de la fertilisation à partir d'analyses d'effluents avant épandage pour adapter la dose et réalisation d'analyses de sol pour connaître la richesse des sols en éléments fertilisants ;
- ❖ Optimisation de la gestion du pâturage des chèvres : surveillance afin d'éviter l'infestation parasitaire.

Ressenti de la charge de travail






Niveau d'autonomie alimentaire

En 2018, le niveau d'autonomie alimentaire est de 66 % et le niveau d'autonomie fourragère est de 74 %.

Le foin est disponible en quantité mais manque de qualité d'où un achat de foin de luzerne. Elevage autonome en céréales et qui achète la protéine.



Suivis des actions sur l'assolement

Assolement (en ha)	2019	2020	2021	Remarques/commentaires
Prairies temporaires riches en légumineuses	45	40	39,5 	Augmentation de la part de céréales en 2020 et 2021 liée à la rotation.
Céréales	19	31	31 	
Prairies naturelles	15	11	11 	
Parcours	154	154	154	Pas de changement





Bilan des actions mise en place :

Suivi des prairies multi espèces :

- ❖ Prairies multi-espèces (kg/ha) : Trèfle Hybride (3), Trèfle blanc géant (2,5), Trèfle violet (3), Lotier (4), Dactyle (9), RGA (8) ;
- ❖ Analyses de sol et de fumier qui ont conduit à une adaptation de la fertilisation ;
- ❖ Diminution de la part de légumineuses dans les prairies : 40 % en année 1 et 25 % dès l'année 2
- ❖ Tentative d'augmentation de la part de légumineuses avec l'ajout de luzerne (6 kg/ha) mais, en 2021, les gelées tardives ont détruit la luzerne.





Indicateurs		2019	2020	2021	Remarques/commentaires
EMP		220	235	240	
Lait/chèvre		753	NC	755	Production laitière stable
TB		36,5	NC	39,4	 Amélioration des taux
TP		32,4	NC	34,1	
Kg concentré/chèvre	g/litre	594	NC	453	 Diminution des concentrés
	kg/chèvre	447	NC	353	
Mode de conduite					Production laitière saisonnée en AB Saillies naturelles

NC = non communiqué

Amélioration de la production et de la qualité du lait:

- ❖ Création récente de l'atelier avec un troupeau très jeune en 2019
- ❖ Amélioration de la conduite de l'atelier caprin

Diminution des concentrés distribués :

- ❖ Recherche d'efficacité et adaptation au niveau de production
- ❖ Montée en compétence sur l'atelier caprin récent



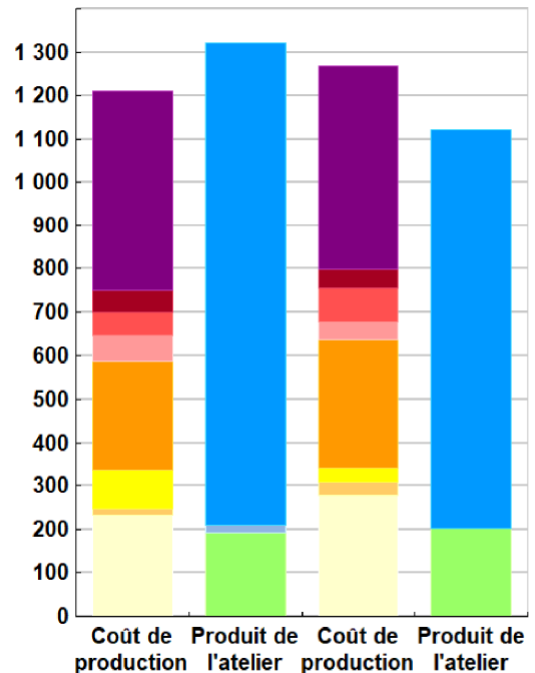
Début de la transformation :

- ❖ Démarrage de transformation à la ferme

Données comparées 2021 - 2018

	Exploitation	N - 3	Ecart
	€ / 1000 litres de lait		
Coût de production total	1 210	1 270	-60
Travail	459	472	-13
Foncier et capital	50	42	7
Frais divers de gestion	53	78	-24
Bâtiments et installations	63	41	22
Mécanisation	248	297	-49
Frais d'élevage	90	32	58
Approvisionnements des surfaces	16	31	-15
Alimentation des animaux	231	278	-47
	€ / 1000 litres de lait		
Produit total	1 322	1 122	199
Prix de vente du lait	1 111	932	179
Produit viande	19	-11	30
Autres produits	0	0	0
Aides	192	201	-9

€ / 1000 litres de lait



2021

2018

Marges brutes

2018 : 380 €/chèvre

2021 : 682 €/chèvre

Diminution des charges d'alimentation :

- ❖ Baisse des achats de concentrés et de fourrages (foin de luzerne)

Des produits supérieurs aux coûts :

- ❖ Augmentation du prix du lait (amélioration des taux et revalorisation du prix du lait payé) – débuts de l'atelier de transformation à la ferme
- ❖ Couplée à une baisse des coûts de production pour un atelier en positif au global
- ❖ Perfectionnement global de la gestion de l'atelier caprin

Situation finale (2021)

Bilan :

- ❖ Les PME permettent d'atteindre 40 % de légumineuses l'année du semis et la première année puis 25 % en année 2. L'intégration d'une part de luzerne permettrait d'augmenter un peu la part de légumineuses pérennes.
- ❖ Intégration de l'enrubannage pour augmenter l'autonomie fourragère et permettre, si la qualité est suffisante, de limiter l'achat de foin de luzerne.

Mesurer l'atteinte des objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Augmentation de la part de légumineuse dans les prairies temporaires
- ❖ Récolte en enrubannage pour plus de souplesse

Ressenti de la charge de travail



Niveau d'autonomie alimentaire

L'autonomie alimentaire en 2021 est de 66 % et l'autonomie fourragère de 78 %.

La réalisation d'enrubannage permet une meilleure souplesse de récolte des fourrages.



Votre impression ?

L'avis de l'éleveur

« Je suis éleveur en caprin depuis 7 ans, en GAEC avec mon épouse depuis avril 2018. J'avais commencé à implanter des PME quand j'ai intégré le programme GO PEI. Il nous a paru intéressant de suivre cette culture pour améliorer notre autonomie alimentaire (évolution du pourcentage de légumineuses, valeur alimentaire,...). Les analyses de fourrages ont été décevantes. Les conditions climatiques pour récolter du foin de qualité n'ont pas été adéquates durant ces dernières années, je regrette donc que le projet n'ait pas été plus long pour me permettre l'avancée que je recherchais.

Par contre cela m'a donné l'occasion de faire des analyses de sol et de fumier qui m'aideront pour l'implantation de nouvelles parcelles. En parallèle, nous avons démarré la production de fourrages enrubannés. Nous allons continuer à les développer suite au projet Cap&Go, pour augmenter l'autonomie alimentaire de l'exploitation. Nous avons également commencé à travailler sur la gestion du pâturage. »